



Bien plus que du sport !

**Le 26/02/2021**  
**La Fédération Française du Sport d'Entreprise**  
28 rue Rosenwald  
75015 Paris  
FRANCE

**Objet : Convocation aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la FFSE**

Cher Monsieur, Chère Madame,  
Cher(e) Président(e),

Le Président et le Secrétaire Général ont l'honneur de vous inviter à participer aux Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de la Fédération Française du Sport d'Entreprise qui se tiendront le Samedi 27 Mars à 9h30, en visioconférence.

En effet les conditions ne nous permettent pas d'envisager d'organiser ces réunions en présentiel.

Nous avons pris l'attache d'une société spécialisée dans ce domaine pour nous garantir du bon déroulement de ces réunions et de la confidentialité des votes. Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour ces Assemblées. Les dossiers relatifs à ces réunions vous seront envoyés par support informatique.

Conformément à nos statuts et à notre règlement intérieur, un quorum de 50% des adhérents à jour de licence (2021) doit être atteint pour que les Assemblées délibèrent valablement.

Si vous avez des questions, vous pouvez me contacter ou prendre l'attache de Eva MARCINIAC qui se tient à votre disposition par mail : [formation@ffse.fr](mailto:formation@ffse.fr) ou téléphone : 01 56 64 02 10.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes considérations les plus cordiales.

Bien Cordialement,

Roger PAOLETTI  
Le Secrétaire Général de la FFSE